



Programme Alimentaire Mondial

**Première session ordinaire
du Conseil d'administration
Rome, 8–10 février 2016**

Distribution: Générale

Date: 4 février 2016

Original: Anglais

* *Nouvelle parution pour raisons techniques*

Point 6 de l'ordre du jour

WFP/EB.1/2016/6/3*

Programmes de pays

Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

Programme de pays Tadjikistan 200813 (2016–2020)

Marqueur de l'égalité hommes-femmes 2A

* <https://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/gm-overview-fr.pdf>.

Résumé

Le Tadjikistan est un pays à déficit vivrier, le plus pauvre de la Communauté d'États indépendants. Si des progrès ont été accomplis sur le plan de la lutte contre la pauvreté depuis 2009, le Tadjikistan ayant accédé au statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure en 2015, le pays reste cependant extrêmement vulnérable face aux chocs externes et internes. Près de la moitié de son produit intérieur brut provient de transferts de fonds, et les prévisions économiques pèsent sur les perspectives en matière de développement et de réduction de la pauvreté. Le Tadjikistan importe la moitié des produits alimentaires nécessaires pour répondre aux besoins de sa population, et les fluctuations des prix des denrées ont des répercussions disproportionnées sur les personnes les plus pauvres. Le Tadjikistan est le pays de la région de l'Europe et de l'Asie centrale le plus vulnérable face au changement climatique.

L'ambition du Gouvernement est de consolider les acquis du développement tout en veillant à l'efficacité et au renforcement du système de protection sociale, notamment en faisant une plus large place à la sécurité alimentaire, à l'éducation et aux soins de santé. Le programme de pays appuie les filets de protection sociale du Gouvernement liés à la sécurité alimentaire et à la nutrition, en ciblant les personnes les plus exposées à l'insécurité alimentaire. Il contribue aussi à accroître la résilience des communautés très vulnérables. L'accent sera mis sur la sensibilisation, l'élaboration de politiques et le développement des capacités avec le Gouvernement; les activités exécutées directement seront progressivement réduites dans la perspective du transfert aux pouvoirs publics de la responsabilité de l'intégralité des programmes d'alimentation scolaire et de lutte contre la tuberculose d'ici à 2021.

Le Gouvernement est déterminé à mettre en œuvre un programme d'alimentation scolaire durable et géré au niveau national, le PAM devant jouer un rôle clé dans la conception de modalités améliorées et la définition d'une couverture élargie. L'augmentation des capacités du Ministère de la santé et de la protection sociale, le renforcement de la collaboration avec lui et la mobilisation d'un soutien budgétaire en sa faveur contribueront à appuyer l'élaboration de politiques et de protocoles nutritionnels visant à

Coordonnateurs responsables:

M. M. Hadi
Directeur régional
Moyen-Orient, Afrique du Nord, Europe orientale
et Asie centrale
courriel: muhannad.hadi@wfp.org

M. N. Oberlin
Directeur de pays
courriel: nicolas.oberlin@wfp.org

lutter contre toutes les formes de malnutrition. Les achats locaux, l'alimentation scolaire utilisant la production locale et l'appui aux chaînes de valeur agricoles créeront des synergies avec le programme d'alimentation scolaire. Les activités d'appui aux moyens d'existence faisant intervenir des transferts fondés sur les marchés renforceront la résilience des communautés en situation d'insécurité alimentaire.

Le programme de pays appuie les objectifs du Défi Faim zéro et les objectifs de développement durable, notamment le deuxième. Il est conforme au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (2016–2020) et contribue aux Objectifs stratégiques 1, 3 et 4 du PAM. Le programme est aussi en phase avec la stratégie de développement à moyen terme du Tadjikistan (2016–2020), en particulier les deux objectifs du programme de développement à moyen terme: réduire l'insécurité alimentaire, qui atteint un niveau critique, et donner accès à tous, sur un pied d'égalité, aux services sociaux.

Projet de décision*

Le Conseil approuve le programme de pays Tadjikistan 200813 (2016–2020) (WFP/EB.1/2016/3*), qui requiert 64 624 tonnes de produits alimentaires représentant un montant de 39,0 millions de dollars É.-U., pour un coût total pour le PAM de 80,6 millions de dollars.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

Justification du programme

1. Le Tadjikistan est un pays enclavé qui compte 8,2 millions d'habitants. Il se classait en 2014 au 133^{ème} rang sur 187 pays selon l'indice de développement humain. Malgré un revenu national brut par habitant estimé à 1 080 dollars en 2014, soit juste au-dessus du seuil de revenu intermédiaire de la tranche inférieure de 1 026 dollars, il demeure le pays le plus pauvre de la Communauté d'États indépendants, et accuse un déficit vivrier important. La pauvreté reste généralisée bien que le taux de pauvreté soit passé de 81 pour cent en 1999 à 36 pour cent environ en 2014¹. Plus de la moitié de la population rurale se situe dans les deux quintiles de richesse les plus bas, avec de fortes disparités entre les régions².
2. Le Tadjikistan est exposé à des chocs économiques externes et internes. Il est le pays le plus tributaire au monde des transferts de fonds, qui représentaient 48 pour cent de son produit intérieur brut (PIB) en 2014 et provenaient pour l'essentiel de migrants travaillant en Fédération de Russie. La crise économique qui sévit actuellement dans ce pays a entraîné en 2014 une chute de 8,3 pour cent du montant des envois de fonds, recul qui devrait atteindre 40 pour cent en 2015³. Le fléchissement du taux de croissance du PIB qui en résulte, celui-ci étant passé de 6,7 pour cent en 2014 à environ 3,2 pour cent en 2015⁴, montre la fragilité des acquis du Tadjikistan sur le plan du développement et de la réduction de la pauvreté.
3. L'économie du pays est fortement tributaire des exportations de quelques produits de base et des importations de produits alimentaires, de carburants et de biens de consommation. Le Tadjikistan doit importer plus de la moitié des produits alimentaires nécessaires pour répondre aux besoins de sa population. La moitié du blé consommé, qui constitue 70 pour cent de l'apport énergétique journalier moyen, est importée⁵. Cette situation rend la population vulnérable face aux fluctuations des cours mondiaux des produits alimentaires et des taux de change.
4. L'agriculture contribue au PIB à hauteur de 20 pour cent et emploie plus de la moitié de la population active⁶. L'essentiel de la production agricole est issue de petites parcelles familiales. La moitié du revenu des ménages ruraux provient de leur production propre, et un quart des envois de fonds, qui sont une source précaire. La production vivrière est limitée du fait du manque de terres arables. Sept pour cent seulement du territoire sont cultivables, et 97 pour cent de cette superficie sont soumis à une dégradation des sols. Des catastrophes naturelles à répétition, le délabrement des infrastructures agricoles et l'obsolescence des technologies dans ce domaine, la fiscalité élevée et les structures foncières inadéquates limitent la productivité.
5. Pour ce qui est de l'indice d'inégalité entre les sexes, le Tadjikistan se plaçait en 2013 au 75^{ème} rang sur 149 pays⁷. Quatre-vingt-six pour cent des femmes dans les zones rurales participent aux activités agricoles, mais elles ne sont que 10 pour cent à posséder des terres. Les femmes ont difficilement accès au marché du travail; surreprésentées dans le secteur de l'agriculture informelle où le travail est moins rémunéré, elles sont touchées de manière disproportionnée par la pauvreté. Elles se heurtent en outre à des difficultés supplémentaires car elles assument de plus en plus souvent des rôles traditionnellement dévolus aux hommes, ceux-ci ayant migré à la recherche d'un travail⁸. D'une manière générale, la charge de travail des femmes fait qu'elles ont moins la possibilité de participer aux activités sociales, éducatives et économiques. Les écarts entre les sexes

¹ Office national de statistique, 2014. Enquête sur le budget des ménages.

² Office national de statistique, 2012. Enquête démographique et sanitaire, 2012.

³ Banque nationale du Tadjikistan et Fonds monétaire international, 2015.

⁴ Banque mondiale. 2015. *Tajikistan Economic Update No.1 Spring 2015: Slowing Growth, Rising Uncertainties*.

⁵ Alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition. 2014. *Tajikistan Wheat Flour Fortification Assessment*.

⁶ Conseil de coordination du développement, 2015, *Food Security and Nutrition in Tajikistan*.

⁷ Programme des Nations Unies pour le développement. 2014. *Rapport sur le développement humain, 2014*.

⁸ Le bureau de pays prévoit d'effectuer une analyse différenciée par sexe au premier trimestre de 2016, avant le démarrage du programme de pays, afin de mieux cerner les besoins des femmes, des hommes, des filles et des garçons et de concevoir les activités en conséquence.

sont donc importants dans les domaines des revenus et des contributions à la réduction de la pauvreté⁹.

6. Le Tadjikistan est le pays de la région de l'Europe et de l'Asie centrale le plus vulnérable face au changement climatique et il est souvent touché par des catastrophes naturelles. Les températures extrêmes et les précipitations irrégulières ont d'importantes répercussions sur la production agricole. Les chocs et les facteurs de stress environnementaux ont un impact sur les populations pauvres en milieu rural, dont les ressources et les capacités d'adaptation sont limitées. On estime que le changement climatique a entraîné une baisse de 20 pour cent de la productivité agricole, ce qui pourrait faire augmenter la pauvreté de 13 pour cent¹⁰.
7. Le système de protection sociale du Tadjikistan est fragmenté; les institutions et les filets de sécurité sont peu solides et le ciblage déficient, ce qui fait que les prestations fournies sont insuffisantes. Vingt-trois pour cent seulement du quintile le plus pauvre de la population bénéficient de transferts, qui représentent moins de 3 pour cent des dépenses de consommation par habitant¹¹. La stratégie nationale de protection sociale pour 2016–2020 tiendra compte des réformes en cours, notamment l'amélioration du ciblage des transferts monétaires à des fins d'aide sociale.
8. Depuis 2008, les tendances de l'insécurité alimentaire montrent qu'environ 1,1 million de ruraux sont en situation d'insécurité alimentaire chronique et que plus de 700 000 sont touchés par une insécurité alimentaire transitoire¹². En 2014, la sécurité alimentaire s'est détériorée lorsque les précipitations irrégulières ont entraîné une baisse de la production de blé et de pommes de terre, les deux principaux aliments de base. Le prix de l'assortiment alimentaire de base a augmenté en raison des prix locaux et à l'importation élevés, ce dont pâtissent particulièrement les ménages les plus pauvres, qui consacrent plus de 80 pour cent de leurs dépenses à l'alimentation. Les ménages tributaires de prestations ou d'allocations sociales ou encore d'un emploi journalier sont ceux qui présentent le plus communément une consommation alimentaire insuffisante ou limite¹³.
9. Les indicateurs nutritionnels du Tadjikistan sont les plus mauvais de l'Asie centrale. Vingt-six pour cent des enfants de moins de 5 ans souffrent d'un retard de croissance et 10 pour cent d'émaciation. Les pratiques inadaptées d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants contribuent à la malnutrition; la diversité du régime alimentaire et la fréquence des repas ne sont satisfaisantes que pour 20 pour cent des enfants. Les enfants atteints d'un retard de croissance sont principalement issus de ménages pauvres, et il existe de fortes disparités entre les zones rurales et les zones urbaines. Les taux d'émaciation et de retard de croissance les plus élevés sont observés dans la région de Khatlon². Les carences en micronutriments sont également importantes: 25 pour cent des femmes en âge de procréer et 30 pour cent des enfants de moins de 5 ans sont anémiés¹⁴.
10. Le Tadjikistan a adhéré en 2013 au mouvement Renforcer la nutrition (SUN). Il a élaboré des stratégies visant à améliorer la santé, la nutrition et la sécurité alimentaire, et mis en place un Conseil de la sécurité alimentaire et de la nutrition, ce qui témoigne de l'engagement accru du Gouvernement.
11. Dans le cadre de l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 200122 (2010-2015), les activités nutritionnelles du PAM ont permis de traiter efficacement la malnutrition aiguë, d'améliorer la fréquentation des centres de santé, et d'accroître la fréquence des vaccinations, des soins anténatals et du suivi de la croissance¹⁵.

⁹ Rapport intérimaire sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement: Tadjikistan, 2010.

¹⁰ Banque mondiale. 2011. *Tajikistan: Economic and Distributional Impact of Climatic Change*.

¹¹ Banque mondiale. 2010. *Tajikistan: Delivering Social Assistance to the Poorest Households*.

¹² PAM, 2015. Analyse intégrée du contexte.

¹³ Système de suivi de la sécurité alimentaire du PAM, 2014.

¹⁴ Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), 2009. *Micronutrient status survey*.

¹⁵ Évaluation des opérations de l'IPSR 200122 (OEV/2013/021).

12. L'incidence de la tuberculose au Tadjikistan (100 cas pour 100 000 habitants) est la plus élevée de la région de l'Europe et de l'Asie centrale¹⁶ et les taux de tuberculose multirésistante sont parmi les plus élevés au monde¹⁷. Le fardeau de la maladie imputable à la tuberculose est particulièrement lourd dans les zones rurales exposées à l'insécurité alimentaire. Les patients sont souvent des migrants qui retournent chez eux¹⁸ et l'impact est double: à la perte de la principale source de revenus s'ajoute le risque accru de propagation de la maladie à d'autres membres de la famille.
13. Depuis 2003, le PAM fournit des rations alimentaires aux patients atteints de tuberculose et à leur famille dans le cadre du projet de développement 200173, qui contribue à la réalisation de l'objectif du Centre national de lutte contre la tuberculose consistant à améliorer l'observance du traitement par les patients et à offrir un filet de protection sociale à cette catégorie vulnérable de la population. En janvier 2015, le Centre a pris la relève du PAM pour ce qui concerne l'assistance aux patients hospitalisés; il fournira et financera une assistance aux patients en ambulatoire et à leur famille d'ici à 2021.
14. Le taux net de fréquentation scolaire dans le primaire est élevé, mais pas universel (87,2 pour cent)². Depuis le lancement du programme d'alimentation scolaire en 1999, le PAM contribue à l'accroissement de la scolarisation et de l'assiduité. En 2010, son programme-phare de repas scolaires a été séparé des activités de secours et de redressement (IPSR 200122) pour devenir le projet de développement 200120, l'accent étant particulièrement mis sur le développement des capacités avec le soutien de l'Institut des services alimentaires sociaux et industriels (SIFI), une organisation non gouvernementale (ONG) russe. La stratégie nationale de développement de l'éducation (2012–2020) souligne l'importance de l'alimentation scolaire en tant que filet de protection sociale tenant compte de la nutrition.
15. En février 2015, le Président de la République a signé une loi relative à l'élaboration d'une politique nationale d'alimentation scolaire¹⁹, établissant le cadre qui permettra d'élargir le programme actuellement appuyé par le PAM pour le transformer d'ici à 2021 en un programme durable, pris en main par le pays et doté d'objectifs en matière d'éducation, de protection sociale et de nutrition. Le Gouvernement a pour mission de concevoir un cadre législatif, réglementaire et budgétaire durable pour le programme; d'accroître la production alimentaire locale et de mettre en place une chaîne d'approvisionnement adéquate pour l'alimentation scolaire utilisant la production locale; et de veiller à ce que les capacités de gestion et de suivi nécessaires soient en place pour permettre la mise en œuvre d'un programme administré par les instances publiques à l'échelle du territoire.
16. L'atelier sur l'approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation organisé en avril 2015, avec la participation de toutes les parties prenantes du secteur de l'alimentation scolaire, représente une étape importante vers la réalisation des objectifs de développement des capacités et la prise en charge progressive du programme par le Gouvernement, sous la conduite du Ministère de la santé et de la protection sociale. Cet atelier a donné lieu à une évaluation du cadre de l'alimentation scolaire et à l'élaboration d'un plan d'action décennal pour la pleine intégration du programme dans le système national de protection sociale.
17. En 2013, la composante relative à l'alimentation des groupes vulnérables fondée sur les transferts de vivres non assortis de conditions a été transformée en un programme de transferts conditionnels utilisant l'assistance alimentaire pour la création d'actifs (3A), dans le cadre de l'IPSR 200122 (2010–2015). Ce remaniement s'est avéré efficace pour ce qui est de la création et de la remise en état d'actifs productifs au profit des communautés rurales touchées par des chocs économiques et des aléas climatiques²⁰. Compte tenu des avantages que présentent les transferts de type monétaire sur fond de possibilités économiques accrues, le programme de pays mettra en place des transferts

¹⁶ Organisation mondiale de la Santé (OMS), 2013. *TB profile*.

¹⁷ OMS, 2013. *Epidemiological profile*.

¹⁸ La plupart des travailleurs migrants atteints de tuberculose sont des hommes, qui représentent donc la majorité des bénéficiaires du programme de lutte contre cette affection.

¹⁹ Décision 102/28.02.2015 du Gouvernement tadjik.

²⁰ Évaluation des opérations de l'IPSR 200122 (OEV/2013/021), juin 2014.

fondés sur les marchés pour renforcer la résilience, et les intégrera dans le système national de protection sociale.

Priorités du programme et partenariats

18. Le programme de pays pour 2016–2020 tirera parti de l'expérience et des avantages comparatifs du PAM au Tadjikistan pour apporter un soutien multisectoriel aux priorités définies par le Gouvernement en vue d'atteindre les cibles de l'objectif de développement durable 2 concernant l'élimination de la faim ainsi que celles du Défi Faim zéro. Le programme de pays sera axé sur les besoins des populations les plus exposées à l'insécurité alimentaire et favorisera l'égalité et l'équité, notamment sous l'angle de la problématique hommes-femmes, tout en visant à créer des conditions propices à la poursuite du développement économique et social.
19. Le programme de pays est conforme aux priorités définies pendant les consultations nationales pour l'après-2015 concernant l'éducation, la santé, l'emploi, la protection sociale et la sécurité alimentaire. Il concorde avec les principaux objectifs du Gouvernement énoncés dans la stratégie nationale de développement (2016–2030) et la stratégie de développement à moyen terme (2016-2020), concernant la consolidation structurelle et les acquis du développement, le renforcement des mesures de protection sociale et des filets de sécurité, et la large place à accorder à la sécurité alimentaire, à l'éducation et aux soins de santé.
20. Alors que la situation économique et l'environnement sont fragiles, les résultats en matière de développement durable sont menacés par l'insuffisance des mesures de protection contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition. Le programme de pays du PAM appuiera l'action menée par le Gouvernement pour accroître l'accès à la nourriture et améliorer la nutrition, en se concentrant sur deux composantes interdépendantes:
 - mettre en place et consolider un système national de filets de sécurité axé sur la sécurité alimentaire et la nutrition et ciblant les ménages les plus pauvres et les plus exposés à l'insécurité alimentaire; et
 - améliorer la résilience des communautés rurales vulnérables et en situation d'insécurité alimentaire, exposées à des chocs naturels et économiques récurrents.
21. Le programme de pays prévoit de passer progressivement de l'exécution directe des activités au développement et à l'augmentation des capacités, de façon à permettre le transfert, d'ici à la fin de la période couverte, de la responsabilité de la plupart des filets de sécurité au Gouvernement, y compris l'assistance aux patients atteints de tuberculose et à leur famille, ainsi que le programme d'alimentation scolaire.
22. Le programme de pays et ses composantes sont pleinement conformes au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) du Tadjikistan pour 2016–2020 et contribueront à ses priorités en matière de santé, d'éducation, de protection sociale, de sécurité alimentaire et de nutrition, et de résilience et de viabilité environnementale. La composante 1 du programme de pays contribuera à la réalisation de l'Objectif stratégique 4 du PAM, et la composante 2 à celle de ses Objectifs stratégiques 1 et 3.
23. En travaillant avec le Gouvernement et les partenaires à la faveur d'un développement systématique des capacités, le PAM s'emploiera à resserrer les liens entre le développement économique et agricole, la santé, la protection sociale et la réduction des risques de catastrophe, principaux facteurs d'une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable. Les interventions programmatiques appropriées seront définies au moyen de l'approche à trois niveaux suivie par le PAM, à savoir l'analyse intégrée du contexte, la programmation saisonnière fondée sur les moyens d'existence et la planification communautaire participative. Des approches tenant compte de la problématique hommes-femmes sont incorporées dans toutes les activités du programme de pays afin d'obtenir des résultats concrets en matière d'égalité entre hommes et femmes et entre filles et garçons. Les données issues de l'analyse de la problématique hommes-femmes et de la protection étayeront les programmes afin de garantir qu'ils visent en priorité les plus vulnérables et prennent en compte leurs besoins.

Composante 1: Mettre en place et consolider un système national de filets de sécurité axé sur la sécurité alimentaire et la nutrition, en ciblant les ménages les plus pauvres et les plus exposés à l'insécurité alimentaire (Objectif stratégique 4)

24. L'appui du PAM aux secteurs de l'éducation, de la nutrition et de la santé moyennant des interventions faisant appel aux produits alimentaires et aux marchés mettra l'accent sur les conseils sur les politiques et l'augmentation des capacités, la responsabilité de l'exécution directe des activités devant être progressivement transférée aux pouvoirs publics.
25. Le Gouvernement est déterminé à mettre en œuvre un programme d'alimentation scolaire de qualité sur l'ensemble du territoire, le PAM jouant un rôle clé dans la conception et la mise en place de modalités améliorées, notamment le transfert progressif des connaissances afin d'assurer une transition viable vers un programme financé et géré par le Gouvernement à l'horizon 2021. Le transfert des responsabilités démarrera en 2018/2019, période à laquelle 270 écoles environ devraient être prises en charge par le Gouvernement, ce qui représente 50 000 bénéficiaires (14 pour cent du total). En 2019/2020, la responsabilité de quelque 325 écoles supplémentaires sera transférée aux pouvoirs publics, soit 60 000 bénéficiaires (16 pour cent du total). Le transfert de 30 pour cent des bénéficiaires, associé à l'intensification des activités de développement et d'augmentation des capacités, facilitera le transfert de la totalité du programme au Gouvernement à compter de 2021. Le programme sera incorporé au système national de protection sociale.
26. Le soutien apporté au programme d'alimentation scolaire visera à maintenir les taux de scolarisation et d'assiduité, à améliorer la capacité d'apprentissage des élèves, et à mettre en place des filets de protection sociale durables fondés sur l'alimentation et la nutrition, en fournissant quotidiennement un repas nutritif aux écoliers dans les zones rurales où les taux de pauvreté et d'insécurité alimentaire sont élevés. L'alimentation scolaire sera intégrée aux activités productives des communautés à la faveur du programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale.
27. Des modèles d'alimentation scolaire seront expérimentés dans le cadre des activités de développement et d'augmentation des capacités; ils comporteront notamment un volet concernant la communication sur les comportements en matière de diversité du régime alimentaire et prévoiront des activités relatives à la santé et à l'hygiène, la distribution expérimentale de collations enrichies, la centralisation de la production de repas, et l'utilisation possible de micronutriments en poudre. L'assistance technique destinée au Gouvernement visera à améliorer les normes en matière de nutrition, d'approvisionnement en eau, d'assainissement et de santé, et à renforcer le cadre institutionnel et administratif du programme. Le PAM continuera à collaborer avec le Ministère de la santé et de la protection sociale en vue d'incorporer le programme dans le système de protection sociale du Tadjikistan, en particulier le programme d'assistance sociale ciblée mis en œuvre avec l'appui de la Banque mondiale.
28. L'alimentation scolaire utilisant la production locale est une composante de la stratégie du PAM pour la période de transition 2016–2020, comme indiqué dans la Décision n° 102 du Gouvernement en date du 28 février 2015 et illustré dans le partenariat du PAM avec le SIFI. Le programme de pays expérimentera différents modèles d'alimentation scolaire utilisant la production locale et en assurera la promotion, encouragera les achats locaux grâce à des innovations au niveau de la chaîne d'approvisionnement, donnera des orientations pour le développement et la gestion de potagers scolaires et établira des liens durables avec les producteurs et les marchés locaux. La mise en œuvre des projets pilotes se fera selon les plans opérationnels détaillés élaborés par le PAM et le Département de l'éducation au niveau régional, les représentants des écoles et des communautés locales, et les partenaires des secteurs agricole et agro-industriel. Sur la base des modèles mis en œuvre avec succès et des enseignements tirés de l'expérience, au moins 500 des 2 000 écoles devraient utiliser des denrées produites localement pour confectionner les repas d'ici à 2018/2019.
29. Outre le Ministère de l'éducation et le Ministère de la santé et de la protection sociale, qui sont des partenaires d'exécution du programme d'alimentation scolaire, le PAM continuera de collaborer avec des partenaires spécialisés, notamment l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'UNICEF, le projet de l'Alliance mondiale pour une meilleure nutrition financé par l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et le SIFI. Ces partenaires apporteront l'assistance technique nécessaire à l'élaboration d'un programme intégré, à l'établissement de liens entre les

- agriculteurs et les marchés au niveau local, à l'amélioration de la production alimentaire, y compris l'enrichissement local de la farine de blé, et des capacités après-récolte, et à l'optimisation des retombées bénéfiques du programme sur les communautés, les petits exploitants et les femmes.
30. Le soutien apporté au Gouvernement pour remédier aux taux élevés de malnutrition consistera essentiellement à expérimenter des modèles durables avec le Ministère de la santé et de la protection sociale, l'UNICEF et l'OMS, que le Gouvernement utilisera ensuite pour prévenir et traiter la malnutrition. Le programme de pays comprendra une composante axée sur le développement et l'augmentation des capacités en vue d'appuyer le Ministère de la santé et de la protection sociale et de concevoir et expérimenter des politiques et procédures appropriées à partir des projets pilotes.
 31. Le protocole sur la prise en charge intégrée de la malnutrition aiguë, approuvé par le Gouvernement en mars 2015, sera mis à l'essai dans trois districts de la région de Khatlon (sud), où le PAM a établi un partenariat fructueux avec les autorités sanitaires locales dans le cadre de l'IPSR 200122. Afin de reproduire les modèles viables et de transposer à plus grande échelle le traitement de la malnutrition aiguë conformément aux priorités du Gouvernement, le PAM et l'UNICEF appuieront dans ces districts le traitement au sein de la communauté de la malnutrition aiguë sévère et modérée chez les enfants âgés de 6 à 59 mois. Ils travailleront en coordination avec d'autres partenaires, à savoir USAID et la Banque mondiale, qui appuient le Gouvernement et la société civile en menant des activités de prévention.
 32. Le Gouvernement a demandé au PAM, à l'UNICEF et à l'OMS de tester un modèle intégré de prévention et de traitement dans deux districts de la région de Sughd (nord) où des activités de prévention n'ont pas encore été menées. Cela permettra de recueillir des données factuelles dans un contexte différent et de renforcer les capacités d'un plus large éventail de fonctionnaires et de structures du Ministère de la santé et de la protection sociale, afin de créer des conditions plus propices au transfert des responsabilités après la phase pilote.
 33. Le traitement de la malnutrition aiguë modérée sera centré sur la mise en œuvre des directives relatives à la prise en charge intégrée de la malnutrition aiguë par le personnel du Ministère de la santé et de la protection sociale, tout particulièrement dans les centres de soins de santé primaires, notamment grâce au transfert de connaissances sur la gestion de la chaîne d'approvisionnement en produits alimentaires utilisés pour traiter la malnutrition (SuperCereal Plus). Dans le cadre du programme de pays, le PAM évaluera aussi la faisabilité de la production locale d'aliments spécialisés enrichis, afin d'assurer la pérennité du traitement de la malnutrition aiguë modérée.
 34. Les activités de prévention porteront notamment sur l'information, l'éducation et la communication afin de promouvoir des pratiques optimales et d'évaluer les comportements en matière d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants. L'UNICEF et l'OMS s'attacheront à sensibiliser les mères et les aidants familiaux. Les femmes et les hommes seront encouragés à assister aux activités de sensibilisation.
 35. Pour ce qui est du développement et de l'augmentation des capacités, le PAM, l'UNICEF, l'OMS et le Ministère de la santé et de la protection sociale mèneront ensemble des interventions visant à améliorer les compétences et l'efficacité au niveau des centres de soins de santé primaires; il s'agira notamment d'apporter un soutien technique aux activités de dépistage, de suivi et d'information, d'éducation et de communication. Le PAM collaborera avec l'UNICEF pour approfondir l'analyse et plaider en faveur d'autres stratégies devant permettre d'améliorer l'apport en nutriments dont bénéficient les groupes vulnérables, en particulier pendant les 1 000 premiers jours suivant la conception, en utilisant l'analyse du coût du régime alimentaire et d'autres outils.
 36. Le PAM continuera d'apporter un soutien aux patients tuberculeux en ambulatoire inscrits aux programmes thérapeutiques dans tous les districts, car cela représente un filet de sécurité primordial pour les patients et leur famille, qui sont en général privés de leur principale source de revenu, et contribue à accroître les taux d'achèvement et de réussite du traitement. Cette activité sera mise en œuvre en partenariat avec le Centre national de lutte contre la tuberculose, le Ministère de la santé et de la protection sociale, le Fonds mondial et l'ONG Project HOPE, conformément à la stratégie du programme national de lutte contre la tuberculose.

37. Suite au transfert réussi en janvier 2015 de la responsabilité de l'assistance apportée jusque-là par le PAM aux patients tuberculeux hospitalisés, comme convenu avec le Gouvernement, le PAM préparera le transfert progressif au Centre national de lutte contre la tuberculose de la responsabilité de l'assistance offerte aux patients en ambulatoire, le processus devant être mené à bien d'ici à 2021. Les activités de développement et d'augmentation des capacités seront axées sur la mise en place des cadres réglementaires, budgétaires et opérationnels qui permettront au Gouvernement et aux partenaires de financer, exécuter et gérer le programme d'ici à 2021. Dans le cadre du programme de pays, le PAM étudiera aussi la faisabilité des transferts monétaires pour compléter ou remplacer les transferts alimentaires.
38. Les bénéficiaires du PAM relèveront progressivement de la responsabilité du Centre national de lutte contre la tuberculose, ce à compter de la troisième année du programme de pays; la stratégie du Gouvernement prévoit qu'à ce moment-là, le Ministère de la santé et de la protection sociale sera à même d'assumer le coût des médicaments de première intention destinés aux patients tuberculeux. D'ici à 2020, le Centre viendra directement en aide à 50 pour cent du nombre de personnes initialement prises en charge par le PAM.

Composante 2: Améliorer la résilience des communautés rurales en situation d'insécurité alimentaire qui sont exposées à des chocs naturels et économiques récurrents (Objectifs stratégiques 1 et 3)

39. En harmonie avec les politiques et programmes du Gouvernement, le programme de pays contribuera à renforcer la résilience des communautés rurales qui, d'après l'analyse intégrée du contexte effectuée par le PAM, sont les plus exposées à l'insécurité alimentaire et à des chocs naturels récurrents. Les interventions seront sélectionnées et guidées par l'approche de la programmation saisonnière fondée sur les moyens d'existence et la planification communautaire participative, et concerneront un nombre limité de communautés pour veiller à ce que les objectifs à plus long terme en matière de sécurité alimentaire et de résilience soient atteints.
40. Les activités du PAM viseront à créer et remettre en état des actifs productifs afin de remédier aux problèmes de fond qui compromettent la sécurité alimentaire des communautés. Des activités Assistance alimentaire pour la formation (AAF) portant sur des questions qui ont une incidence sur les résultats obtenus dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition au Tadjikistan, comme l'hygiène, les pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants, et l'amélioration des pratiques agricoles, contribueront à renforcer les compétences et partant à générer du capital social. En cas de choc économique ou naturel survenant brutalement, les ménages touchés recevront une assistance alimentaire, assortie ou non de conditions selon la situation, pour protéger leurs moyens d'existence.
41. Une analyse détaillée des principaux intérêts, des compétences et des disponibilités des femmes permettra d'adapter les activités à leurs besoins. Conformément à ce qu'ont demandé les femmes lors de consultations, les activités 3A et AAF prendront en compte les besoins existant sur le marché du travail et mettront à profit les capacités des partenaires au moment de la conception et de la mise en œuvre des activités relatives au microcrédit et à la génération de revenus. Dans le cadre de l'approche de la planification communautaire participative, les femmes participeront à l'élaboration des plans de développement destinés à renforcer la résilience afin de veiller à ce que les activités et les actifs favorisent leur autonomisation, améliorent de manière significative leurs moyens d'existence et au bout du compte encouragent et garantissent l'égalité entre les sexes. Les problèmes liés à la protection et les besoins particuliers des ménages dont l'aptitude au travail est limitée, des personnes âgées et des personnes handicapées seront pris en compte lors de la conception des programmes, qui prévoient une assistance alimentaire non assortie de conditions ou d'autres formes d'aide.
42. Les activités de renforcement de la résilience, y compris la valorisation du capital humain grâce à la formation, seront conformes à la prochaine stratégie nationale de développement et coordonnées avec les initiatives des instances locales dans les plans de développement des districts. Un soutien technique et financier complémentaire sera apporté par le Gouvernement et d'autres partenaires, dont USAID, la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement (par exemple au titre de son projet de gestion des ressources hydriques dans le bassin du Panj). L'objectif est d'incorporer les interventions du PAM dans les filets de protection sociale nationaux.

43. Les activités de développement et d'augmentation des capacités conçues pour les pouvoirs publics au niveau national et local appuieront l'objectif du PAM consistant à incorporer les activités 3A, en tant que filet de sécurité fondé sur des activités productives, dans le système national de protection sociale, y compris le programme d'assistance sociale ciblée appuyé par la Banque mondiale que met en œuvre le Ministère de la santé et de la protection sociale. Cette composante prévoit l'élaboration de documents de politique générale, de directives et de manuels portant sur la planification participative des projets, les normes en matière de travaux publics, les critères de ciblage, l'enregistrement des bénéficiaires, éventuellement dans le registre national pour la protection sociale du programme d'assistance sociale ciblée, la gestion des déboursements (en espèces et sous forme de vivres), la gestion des bases de données, et le suivi et l'évaluation.
44. À l'issue du projet pilote et en attendant d'autres évaluations techniques, le PAM mettra progressivement en place des transferts fondés sur les marchés pour la composante 3A, à compter de 2017; 60 pour cent des bénéficiaires des activités 3A seront concernés d'ici à 2020. Le PAM aura recours à sa plateforme numérique SCOPE pour gérer l'assistance monétaire et collaborera avec le Ministère de la santé et de la protection sociale dans le domaine du transfert de connaissances et de technologies ainsi que de la coordination avec le programme d'assistance sociale ciblée.
45. S'appuyant sur la solide expérience du PAM dans ce secteur au Tadjikistan, y compris le projet à grande échelle financé par le Ministère britannique du développement international et mis en œuvre en 2014-2015, le programme de pays soutiendra le système de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise du pays, en collaboration avec le Comité des situations d'urgence mis en place par le Gouvernement et d'autres organismes. Le PAM contribuera à définir les indicateurs se rapportant à la préparation et les facteurs devant déclencher une intervention, ainsi qu'à en assurer le suivi; il s'agira notamment de mécanismes d'alerte rapide et de mesures de préparation à une intervention immédiate en cas de risques spécifiques.
46. Un mémorandum d'accord conclu avec l'Agence nationale des réserves matérielles officialisera les arrangements relatifs à l'emprunt ou l'achat de blé conservé dans les stocks d'urgence nationaux, le partage d'installations telles qu'entrepôts et moulins, et l'harmonisation des procédures opératoires normalisées en matière de préparation et d'intervention en cas de crise. Le PAM favorisera la coordination entre le Gouvernement et les autres partenaires, et contribuera au renforcement de l'équipe nationale d'évaluation rapide et de coordination en cas d'urgence ainsi que de la plateforme pour la réduction des risques de catastrophe. Afin de pouvoir intervenir rapidement en cas de situation d'urgence survenant brutalement, un stock d'urgence est prévu, qui permettra de procéder à des distributions ciblées pendant une période initiale de trois mois.
47. Les activités du PAM en matière de préparation et d'intervention en cas de crise et les autres activités menées au titre du programme de pays bénéficieront de la capacité renforcée d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité du PAM et de la nouvelle stratégie de suivi et de évaluation mise en place en décembre 2014, conformément à ce qui avait été recommandé à l'issue de l'évaluation de l'IPSR 200122.
48. La classification intégrée par phases, le suivi de la sécurité alimentaire des ménages, l'analyse intégrée du contexte et les enquêtes nutritionnelles seront pris en compte pour effectuer le ciblage géographique des activités du programme de pays. Les outils actuellement utilisés par le PAM pour analyser et cartographier la vulnérabilité seront adaptés en fonction des besoins d'information spécifiques dans des domaines thématiques comme la nutrition, les filets de protection sociale et le changement climatique. Le PAM collaborera avec des partenaires tels que l'UNICEF, la FAO et le Gouvernement – Ministère de l'agriculture, Agence nationale de la statistique – au renforcement des capacités et à la prise en charge des activités de suivi et d'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau national.

Composante	Activité	Hommes/garçons	Femmes/filles	Total
Composante 1 – Filets de sécurité liés à l'alimentation et à la nutrition	Écoliers du primaire	309 500	309 300	618 800
	Enseignants et personnel d'appui	15 300	15 300	30 600
	Supplémentation alimentaire ciblée – enfants de 6 à 59 mois	11 550	11 550	23 100
	Soutien aux patients tuberculeux	17 987	10 143	28 130
	Soutien à la famille des patients tuberculeux	23 600	32 670	56 270
Composante 2 – Renforcement de la résilience	Vivres pour la création d'actifs (en nature)	62 500	62 500	125 000
	Vivres pour la formation (en nature)	2 900	2 900	5 800
	Vivres pour la création d'actifs (transferts d'espèces)	28 900	28 900	57 800
	Vivres pour la formation (transferts d'espèces)	1 700	1 700	3 400
TOTAL		473 937	474 963	948 900

	Composante 1				Composante 2	
	Écoliers	Supplémentatio n alimentaire ciblée (enfants de 6 à 59 mois)	Patients tuberculeux	Famille des patients tuberculeux	3A/AAF (en nature)	3A/AAF (transferts d'espèces)
Farine de blé	150	–	400	400	400	–
Légumes secs	30	–	40	40	40	–
Huile végétale	15	–	15	15	15	–
Sel	3	–	5	5	5	–
SuperCereal Plus	–	200	–	–	–	–
Montant du transfert monétaire*	–	–	–	–	–	0,40
TOTAL	198	200	460	460	460	0,40
Total kcal/jour	781	788	1 725	1 725	1 725	–
% kcal d'origine protéique	11,3	–	11,6	11,6	11,6	–
% kcal d'origine lipidique	19,4	–	10,1	10,1	10,1	–
Nombre de journées d'alimentation par mois	20	30	30	30	30	30

* Une augmentation annuelle de trois pour cent du montant des transferts monétaires est prévue dans le budget du programme de pays pour tenir compte de l'inflation prévue des prix des aliments de base.

49. Les produits sélectionnés pour l'assortiment alimentaire prévu au titre du programme de pays sont adaptés à la culture locale ainsi qu'aux différentes catégories de bénéficiaires et à leurs besoins nutritionnels quotidiens. Les aliments seront enrichis conformément aux normes du PAM en la matière pour répondre aux besoins en micronutriments. Le SuperCereal Plus est utilisé conformément aux protocoles internationaux et nationaux pour le traitement de la malnutrition aiguë modérée.
50. Les repas cuisinés servis à l'école apportent 781 kilocalories par jour et se composent d'une soupe à base de légumes secs, de sel iodé et d'huile végétale enrichie, généralement préparée avec des légumes fournis par les associations parents-professeurs, et de pain traditionnel préparé avec de la farine de blé enrichie du PAM.
51. La valeur des rations 3A correspond aux coûts sur le marché du travail, qui sont déterminés sur la base des normes de travail. Les rations alimentaires pour la composante concernant la tuberculose constituent un transfert économique et permettent aux patients d'achever le traitement, dont elles améliorent ainsi l'issue.
52. Le montant des transferts monétaires par bénéficiaire des activités 3A sera fonction des constatations issues des évaluations, des prix en vigueur sur le marché et des normes de travail. Le PAM suivra mensuellement l'évolution des prix du marché local et reverra le montant des transferts monétaires lorsque les variations seront supérieures à 20 pour cent.

TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS PAR COMPOSANTE

		Composante 1			Composante 2	Total
		Écoliers	Supplémentation alimentaire ciblée (enfants de 6 à 59 mois)	Patients tuberculeux et leur famille	3A/AAF	
Farine de blé	<i>Tonnes</i>	38 289	–	6 077	5 782	50 148
	<i>Dollars</i>	21 484 427	–	3 409 879	3 244 351	28 138 657
Légumes secs	<i>Tonnes</i>	7 659	–	609	583	8 851
	<i>Dollars</i>	4 850 550	–	382 058	365 188	5 597 796
Huile végétale	<i>Tonnes</i>	3 830	–	230	221	4 281
	<i>Dollars</i>	4 182 976	–	250 023	239 894	4 672 893
Sel	<i>Tonnes</i>	768	–	79	80	927
	<i>Dollars</i>	131 796	–	13 502	13 670	158 968
SuperCereal Plus	<i>Tonnes</i>	–	417	–	–	417
	<i>Dollars</i>	–	417 947	–	–	417 947
TOTAL	<i>Tonnes</i>	50 546	417	6 995	6 666	64 624
	<i>Dollars</i>	30 649 749	417 947	4 055 462	3 863 103	38 986 261

TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS PAR COMPOSANTE					
	Composante 1			Composante 2	Total
	Écoliers	Supplémentation alimentaire ciblée (enfants de 6 à 59 mois)	Patients tuberculeux et leur famille	3A/AAF	
Transferts monétaires (en dollars)	–	–	–	3 214 080	3 214 080
Développement et augmentation des capacités (en dollars)	7 025 602	2 476 810	216 985	269 413	9 988 811
TOTAL (en dollars)	37 675 351	2 894 757	4 272 447	7 346 596	52 189 152
% du total des besoins	72	6	8	14	100

Gestion du programme et des risques

53. En tant que membre du Conseil de coordination du développement du Tadjikistan et chef de file du module de la sécurité alimentaire et de la nutrition au niveau national, le PAM contribue à la formulation des politiques et des stratégies du Gouvernement, avec l'appui des partenaires de développement du pays et de la communauté des donateurs. Avec d'autres membres de l'Équipe de pays des Nations Unies, le PAM appliquera les procédures opératoires normalisées définies dans l'approche Unis dans l'action, et continuera de participer aux travaux du comité directeur mixte du PNUAD et des groupes des résultats interorganisations.
54. La planification et la mise en œuvre du programme de pays seront coordonnées par un comité directeur national dirigé par le Vice-Premier Ministre. Le programme de pays est coordonné avec les programmes de développement des districts et le suivi en est assuré par les responsables des organismes gouvernementaux de contrepartie. Le Gouvernement gèrera le transport primaire et secondaire, l'entreposage et les livraisons aux écoles, aux centres de soins de santé et aux autres points de livraison finale. La distribution sera effectuée par les associations parents-professeurs (alimentation scolaire), le personnel qualifié des centres de soins de santé primaires et d'autres partenaires d'exécution, notamment les autorités locales et les ONG.

Risques programmatiques

55. La transposition à une plus grande échelle des activités d'augmentation des capacités du PAM, effectuée dans le cadre du programme de pays avec le soutien du Gouvernement et de la communauté du développement, exigera des approches et des capacités de gestion adaptées et des compétences techniques et une coordination accrues.
56. En 2016, le PAM procédera à des études de faisabilité en vue de la mise en place des transferts monétaires d'ici à 2017, en tenant compte des problèmes liés à l'accès à la nourriture et à la disponibilité de vivres dans un pays connaissant dans une large mesure un déficit vivrier, où les facteurs saisonniers (hivers rigoureux) jouent un rôle prépondérant. Afin de soutenir les marchés locaux et le développement des secteurs agricole et agroalimentaire, le PAM s'attachera à se procurer localement les produits alimentaires, notamment les légumes secs et la farine de blé enrichie, compte tenu de la compétitivité des prix et des contraintes imposées par les donateurs pour ce qui est des achats.
57. La stratégie de mobilisation de ressources prévoit de consolider la base de donateurs traditionnels du PAM au Tadjikistan, tout en s'assurant le soutien d'autres donateurs non habituels, notamment les partenaires techniques et les institutions financières internationales.

58. Le PAM a mis en place un mécanisme de réclamation et de remontée de l'information (ligne téléphonique directe) qui permet aux bénéficiaires – femmes et hommes – de communiquer des informations au PAM. Outre les principes de protection qui figurent dans toutes les activités relevant des programmes, la sûreté, la sécurité et la dignité des bénéficiaires dans le cadre du travail ainsi que les normes de travail prévues pour les activités de renforcement de la résilience font l'objet d'une attention particulière.
59. Le fait que le Tadjikistan soit exposé aux catastrophes naturelles représente un risque permanent pour les opérations du PAM, en particulier dans les zones montagneuses. Des mesures ont été prises pour assurer la continuité des opérations et permettre au PAM d'intervenir à tout moment, et pour renforcer les capacités de ce type au sein du Gouvernement et chez les autres partenaires.
60. Selon le classement établi par l'Organisation des Nations Unies, les niveaux d'insécurité au Tadjikistan sont faibles, minimaux et modérés; les risques englobent les conditions de circulation dangereuses sur les routes et l'isolement géographique dans les régions montagneuses du pays. Les locaux et les procédures opératoires du PAM satisfont pleinement aux normes minimales de sécurité opérationnelle. Le Tadjikistan partage 1 200 kilomètres de frontières poreuses avec l'Afghanistan et reste très vulnérable face aux risques liés à la contrebande de drogues et d'armes et aux menaces que font peser les insurrections dans les pays voisins. Le Département de la sûreté et de la sécurité de l'Organisation des Nations Unies et l'équipe de coordination du dispositif de sécurité suivent la situation de près.

Suivi et évaluation

61. Le PAM a élaboré une stratégie de suivi et d'évaluation détaillée, conforme au Cadre de résultats stratégiques pour 2014–2017 et comprenant des outils et des méthodes pour assurer le suivi des effets directs et des indicateurs transversaux concernant la problématique hommes-femmes, la protection, la responsabilité et les partenariats, et pour en rendre compte. Des données de référence seront collectées pour toutes les activités des programmes. Les ressources financières et les capacités humaines nécessaires pour assurer le suivi et l'évaluation, y compris l'établissement des rapports correspondants, sont prévues dans le budget du programme de pays.
62. L'augmentation des capacités pour l'alimentation scolaire sera examinée: une étude comparative sera menée pour analyser les effets directs de l'alimentation scolaire dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la nutrition, de l'éducation et de la protection sociale, et les progrès accomplis par rapport aux objectifs relatifs aux capacités du Gouvernement et à la prise en main des activités par les acteurs publics.
63. La composante 2 du programme de pays mettra l'accent sur les modèles de partenariat, la participation des communautés à la sélection et à la conception des projets, l'amélioration du ciblage des bénéficiaires et l'entretien des actifs créés ou remis en état. Les facteurs environnementaux à l'origine de l'exposition des communautés aux catastrophes naturelles seront évalués et un cadre de suivi à long terme sera incorporé dans les projets afin de mesurer les effets directs en matière de résilience.
64. Un examen interne à mi-parcours, en 2018, évaluera les progrès accomplis sur la voie de la réalisation des objectifs du programme de pays, y compris les cibles liées au financement. Une évaluation des opérations sera menée mi-2019 afin d'évaluer la performance, de tirer des enseignements et de définir la voie à suivre pour la dernière phase du programme de pays et pour l'assistance du PAM au Tadjikistan après 2020.

ANNEXE I-A

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET			
	Quantité (en tonnes)	Valeur (en dollars)	Valeur (en dollars)
Produits alimentaires			
Céréales	50 148	28 138 657	
Légumes secs	8 851	5 597 796	
Huile et matières grasses	4 281	4 672 893	
Aliments composés et mélanges	417	417 947	
Autres	927	158 968	
Total, produits alimentaires	64 624	38 986 261	
Transport extérieur		232 907	
Transport terrestre, entreposage et manutention		1 343 179	
Autres coûts opérationnels directs: produits alimentaires		7 137 221	
Produits alimentaires et coûts connexes¹		47 699 568	47 699 568
Transferts de type monétaire		3 214 080	
Coûts connexes		630 355	
Transferts de type monétaire et coûts connexes		3 844 435	3 844 435
Développement et augmentation des capacités		9 988 811	9 988 811
Coûts opérationnels directs			61 532 814
Coûts d'appui directs (voir l'annexe I-B) ²			13 781 145
Total des coûts directs du projet			75 313 959
Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent) ³			5 271 977
COÛT TOTAL POUR LE PAM			80 585 936

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement du budget et d'approbation, dont la composition peut varier.

² Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

³ Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

ANNEXE I-B

COÛTS D'APPUI DIRECTS (<i>en dollars</i>)	
Dépenses de personnel et frais connexes	
Administrateurs	3 194 780
Agents des services généraux	5 111 210
Total partiel	8 305 990
Dépenses de fonctionnement et autres	
Dépenses d'équipement	727 500
Sécurité	234 485
Voyages et transport	1 963 610
Études préalables, évaluations et suivi ¹	731 300
TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS	13 781 145

¹ Correspond aux coûts estimatifs lorsque ces activités sont réalisées par des tiers.

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
Résultats transversaux		
<p>Problématique hommes-femmes Amélioration de l'égalité entre les sexes et autonomie accrue des femmes</p>	<p>Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des espèces, des bons ou des produits alimentaires sont prises conjointement par les femmes et les hommes</p> <p>Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des espèces, des bons ou des produits alimentaires sont prises par les femmes</p> <p>Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des espèces, des bons ou des produits alimentaires sont prises par les hommes</p> <p>Proportion de femmes bénéficiaires exerçant des responsabilités au sein des comités de gestion de projet</p> <p>Proportion de femmes membres de comités de gestion de projet ayant reçu une formation sur les modalités de distribution de vivres, d'espèces ou de bons</p>	<p>Les partenaires connaissent la politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes.</p> <p>Les femmes sont prêtes à occuper des postes d'encadrement au sein des comités de gestion des vivres.</p>
<p>Protection et responsabilité à l'égard des populations touchées Fourniture et utilisation de l'assistance du PAM dans des conditions satisfaisantes en termes de sécurité, de transparence et de respect de la dignité</p>	<p>Proportion d'hommes bénéficiant d'une assistance informés au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, comment faire une réclamation)</p> <p>Proportion d'hommes bénéficiant d'une assistance qui ne rencontrent pas de problèmes de sécurité sur les sites des programmes du PAM ou sur le trajet emprunté pour s'y rendre ou en revenir</p> <p>Proportion de femmes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, comment faire une réclamation)</p> <p>Proportion de femmes bénéficiant d'une assistance qui ne rencontrent pas de problèmes de sécurité sur les sites des programmes du PAM ou sur le trajet emprunté pour s'y rendre ou en revenir</p> <p>Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, comment faire une réclamation)</p> <p>Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance qui ne rencontrent pas de problèmes de sécurité sur les sites des programmes du PAM ou sur le trajet emprunté pour s'y rendre ou en revenir</p>	<p>L'accès aux points de distribution est sûr.</p> <p>La situation politique et les conditions de sécurité restent stables.</p> <p>Des campagnes de sensibilisation aux projets du PAM (objectifs, rations alimentaires, etc.) sont menées.</p> <p>Des informations sur les rations alimentaires, les critères de ciblage des bénéficiaires et la ligne téléphonique directe sont affichées sur les sites des projets et dans des lieux publics dans les zones ciblées.</p>

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
<p>Partenariats Coordination des interventions d'assistance alimentaire et mise en place et maintien de partenariats</p>	<p>Montant des fonds complémentaires alloués au projet par des partenaires (y compris des ONG, la société civile, des organisations du secteur privé, des institutions financières internationales et des banques régionales de développement)</p> <p>Nombre d'organisations partenaires fournissant des intrants et des services complémentaires</p> <p>Proportion des activités du projet exécutées avec la participation de partenaires complémentaires</p> <p>Contributions en nature et en espèces aux repas scolaires fournies par les autorités locales, les parents et les communautés en complément de l'allocation du gouvernement (en dollars par enfant et par jour)</p> <p>Contributions à la remise en état des infrastructures, y compris les cantines, les réseaux d'approvisionnement en eau et l'assainissement, fournies par les autorités locales, les communautés et les parents, en pourcentage du coût total des infrastructures.</p>	<p>Les partenaires connaissent les projets du PAM.</p> <p>Les partenaires honorent leurs engagements.</p>
Objectif stratégique 1: Sauver des vies et préserver les moyens d'existence dans les situations d'urgence		
<p>Effet direct 1.1 Stabilisation ou amélioration de la consommation alimentaire des ménages et/ou des individus ciblés au cours de la période d'assistance</p>	<p>Score de diversité alimentaire</p> <p>Score de diversité alimentaire (ménages dirigés par une femme)</p> <p>Score de diversité alimentaire (ménages dirigés par un homme)</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire insuffisant</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par une femme) ayant un score de consommation alimentaire insuffisant</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par un homme) ayant un score de consommation alimentaire insuffisant</p>	<p>La situation politique et les conditions de sécurité s'améliorent.</p> <p>Les bénéficiaires utilisent les espèces économisées grâce à l'assistance alimentaire pour acheter d'autres aliments d'appoint nutritifs et compléter leur régime alimentaire.</p> <p>L'accès aux bénéficiaires est possible dans les zones touchées par des catastrophes naturelles.</p>

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
<p>Effet direct 1.2 Aptitude des institutions nationales, des entités régionales et des organismes humanitaires à se préparer aux situations d'urgence, à les évaluer et à y faire face</p>	<p>Indice des capacités de préparation aux situations d'urgence et d'intervention</p>	<p>Une coordination sans faille est assurée avec les autorités nationales – en particulier le Comité des situations d'urgence en sa qualité de principal organisme de contrepartie dans les domaines de la préparation aux situations d'urgence et du renforcement de la résilience. L'équipe d'évaluation rapide et de coordination en cas d'urgence constitue un système de coordination efficace et renforcé.</p>
<p>Produit 1.1 Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés</p>	<p>Quantité d'assistance alimentaire distribuée, par type, en pourcentage de la quantité prévue Quantité d'articles non alimentaires distribués, par type, en pourcentage de la quantité prévue Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, denrée, article non alimentaire, transferts monétaires et bons, en pourcentage du nombre prévu</p>	<p>La population ciblée participe au recensement, à la planification, à la mise en œuvre et à la gestion des activités du projet. Des partenaires adéquats sont sélectionnés pour la mise en œuvre des activités. Les partenaires honorent leurs engagements. L'accès aux points de distribution est sûr. Il n'y a pas de rupture de la filière d'approvisionnement. Le PAM et les partenaires respectent les accords de partenariat sur le terrain, ce qui permet l'exécution sans heurts du programme de pays. Les partenaires du PAM ont les ressources humaines nécessaires pour planifier les activités du programme de pays, en assurer le suivi et en rendre compte. Des articles non alimentaires sont disponibles en quantité suffisante.</p>
<p>Produit 1.2 Capacité de gestion des situations d'urgence mise en place et/ou soutenue</p>	<p>Nombre de personnes formées, par sexe et type de formation Nombre d'activités d'assistance technique organisées, par type</p>	

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
Objectif stratégique 3: Réduire les risques et mettre les personnes, les communautés et les pays à même de couvrir leurs besoins alimentaires et nutritionnels		
<p>Effet direct 3.1 Renforcement de la résilience et réduction des risques de catastrophe et de choc auxquels sont exposés les communautés et les ménages ciblés en situation d'insécurité alimentaire, résultant notamment de l'amélioration de l'accès aux avoirs nécessaires à la subsistance</p>	<p>Score relatif aux avoirs des communautés: pourcentage de communautés ayant un score en hausse</p> <p>Score de diversité alimentaire</p> <p>Score de diversité alimentaire (ménages dirigés par une femme)</p> <p>Score de diversité alimentaire (ménages dirigés par un homme)</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire limite</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par une femme) ayant un score de consommation alimentaire limite</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par un homme) ayant un score de consommation alimentaire limite</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire insuffisant</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par une femme) ayant un score de consommation alimentaire insuffisant</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par un homme) ayant un score de consommation alimentaire insuffisant</p> <p>Indice des stratégies de survie (épuisement des avoirs): moyenne</p> <p>Indice des stratégies de survie (alimentation): moyenne</p>	<p>Les besoins de financement sont couverts.</p> <p>Les conditions de sécurité voulues sont en place.</p> <p>L'accès aux bénéficiaires est possible.</p> <p>Les actifs créés ne sont pas détruits lors d'événements échappant au contrôle du PAM.</p>
<p>Effet direct 3.2 Renforcement de la capacité des pays, des communautés et des institutions en matière de réduction des risques</p>	<p>Proportion des communautés ciblées dont la capacité de gérer les chocs et les risques climatiques s'est améliorée avec l'appui du PAM</p>	<p>Les parties prenantes mettent en œuvre des plans de développement des capacités en faveur de la réduction des risques de catastrophe.</p> <p>Les conditions voulues sont instaurées au niveau local pour permettre la prise en compte de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans les analyses des dangers, de la vulnérabilité et des risques au niveau local et dans les plans s'y rapportant.</p>

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
<p>Produit 3.1 Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés</p>	<p>Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, denrée, article non alimentaire, transferts monétaires et bons, en pourcentage du nombre prévu Quantité d'assistance alimentaire distribuée, par type, en pourcentage de la quantité prévue</p>	<p>La population ciblée participe au recensement, à la planification, à la mise en œuvre et à la gestion des activités du projet. Des partenaires adéquats sont sélectionnés pour la mise en œuvre des activités. Les partenaires honorent leurs engagements. L'accès aux points de distribution est sûr. Il n'y a pas de rupture de la filière d'approvisionnement. Le PAM et les partenaires respectent les accords de partenariat sur le terrain, ce qui permet l'exécution sans heurts du programme de pays. Les partenaires du PAM ont les ressources humaines nécessaires pour planifier les activités du programme de pays, en assurer le suivi et en rendre compte. Des articles non alimentaires sont disponibles en quantité suffisante.</p>
<p>Produit 3.2 Avoirs communautaires ou avoirs utiles à la subsistance créés, remis en état ou entretenus par les ménages et les communautés ciblées</p>	<p>Nombre d'avoirs créés, remis en état ou entretenus par les ménages et les communautés ciblées, par type et unité de mesure</p>	
<p>Produit 3.3 Systèmes nationaux de suivi de l'évolution de la sécurité alimentaire et de la nutrition renforcés</p>	<p>Nombre de rapports de suivi/surveillance sur la sécurité alimentaire et la nutrition établis avec l'aide du PAM Nombre d'homologues gouvernementaux formés à la collecte et à l'analyse des données sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle</p>	
<p>Produit 3.4 Appui fourni aux filets de sécurité nationaux concernant la sécurité alimentaire, la nutrition, l'éducation, les avoirs des communautés et la contribution globale au renforcement de la résilience</p>	<p>Nombre de personnes formées, par sexe et type de formation Nombre d'activités d'assistance technique organisées, par type</p>	

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
Objectif stratégique 4: Réduire la dénutrition et rompre le cycle intergénérationnel de la faim		
<p>Effet direct 4.1</p> <p>Réduction de la dénutrition, y compris des carences en micronutriments, chez les enfants âgés de 6 à 59 mois, les femmes enceintes, les mères allaitantes et les enfants d'âge scolaire</p> <p>Mise en œuvre d'un programme de supplémentation alimentaire ciblée, d'un programme de supplémentation alimentaire généralisée, d'un programme d'alimentation scolaire, et d'un traitement antituberculeux</p>	<p>Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux d'abandon du traitement (en %)</p> <p>Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité (en %)</p> <p>Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de non-réaction au traitement (en %)</p> <p>Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération (en %)</p> <p>Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)</p> <p>Proportion de la population ciblée qui participe à un nombre suffisant de distributions</p> <p>Nombre moyen de jours de classe par mois au cours desquels les enfants ont reçu des aliments multi-enrichis ou au moins 4 groupes d'aliments</p> <p>Proportion d'enfants recevant l'apport alimentaire minimum acceptable</p> <p>Traitement antituberculeux: taux de réussite (en %)</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire limite</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par une femme) ayant un score de consommation alimentaire limite</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par un homme) ayant un score de consommation alimentaire limite</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire insuffisant</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par une femme) ayant un score de consommation alimentaire insuffisant</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par un homme) ayant un score de consommation alimentaire insuffisant</p>	<p>Les besoins de financement sont couverts.</p> <p>Le personnel du PAM et des partenaires est formé dans le domaine de la nutrition.</p> <p>Le personnel du Ministère de la santé procède au dépistage des enfants et fournit au PAM des listes de bénéficiaires en temps voulu.</p> <p>Le Ministère de la santé et de la protection sociale fournit des rapports mensuels.</p>

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
<p>Effet direct 4.2 Amélioration de l'équité d'accès et de recours à l'éducation</p>	<p>Scolarisation: taux annuel moyen de variation du nombre d'enfants inscrits dans les écoles primaires aidées par le PAM</p> <p>Scolarisation (filles): taux annuel moyen de variation du nombre de filles inscrites dans les écoles primaires aidées par le PAM</p> <p>Scolarisation (garçons): taux annuel moyen de variation du nombre de garçons inscrits dans les écoles primaires aidées par le PAM</p> <p>Taux de fréquentation dans les écoles primaires aidées par le PAM</p> <p>Taux de fréquentation dans les écoles primaires aidées par le PAM – filles</p> <p>Taux de fréquentation dans les écoles primaires aidées par le PAM – garçons</p>	<p>Le secteur de l'éducation fournit un soutien continu, y compris pour ce qui est de l'organisation et de la gestion de l'alimentation au niveau des écoles, et le Gouvernement et les partenaires assurent la remise en état et la construction d'installations scolaires.</p>
<p>Effet direct 4.3 Renforcement des capacités et accroissement de la prise en charge des activités au profit de la lutte contre la dénutrition et de l'amélioration de l'accès à l'éducation aux niveaux régional, national et communautaire</p>	<p>Indice de capacité nationale: programmes nutritionnels</p> <p>Indice de capacité nationale: alimentation scolaire</p>	<p>Il existe une véritable volonté politique d'appuyer la mise en place d'un programme national d'alimentation scolaire et de mettre en œuvre la stratégie nationale de nutrition pour 2015–2030.</p>
<p>Produit 4.1 Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés</p>	<p>Nombre d'institutions bénéficiant d'une assistance (par exemple écoles, dispensaires), en pourcentage du nombre prévu</p> <p>Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, denrée, article non alimentaire, transferts monétaires et bons, en pourcentage du nombre prévu</p> <p>Quantité d'assistance alimentaire distribuée, par type, en pourcentage de la quantité prévue</p> <p>Quantité d'articles non alimentaires distribués, par type, en pourcentage de la quantité prévue</p>	<p>Les besoins de financement sont couverts.</p> <p>Le personnel du Ministère de la santé procède au dépistage des enfants et fournit au PAM des listes de bénéficiaires en temps voulu.</p> <p>Le personnel hospitalier au niveau des districts livre chaque semaine des produits alimentaires aux centres de santé.</p> <p>Des rapports financiers mensuels sont fournis au PAM.</p> <p>Les partenaires sont formés aux exigences du PAM en matière d'établissement de rapports.</p>

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
<p>Produit 4.2 Messages et conseils sur les aliments nutritifs spéciaux et les pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants efficacement diffusés</p>	<p>Proportion d'aidants familiaux ciblés (hommes et femmes) ayant reçu 3 messages clés diffusés grâce aux informations et aux conseils du PAM</p> <p>Proportion de bénéficiaires (femmes/hommes) ayant pris connaissance de messages sur la nutrition diffusés avec l'appui du PAM, par rapport à la proportion prévue</p> <p>Proportion de femmes/d'hommes recevant des conseils sur la nutrition fournis avec l'appui du PAM, par rapport à la proportion prévue</p>	<p>Les besoins de financement sont couverts.</p> <p>Le personnel du Ministère de la santé procède au dépistage des enfants et fournit au PAM des listes de bénéficiaires en temps voulu.</p> <p>Le personnel hospitalier au niveau des districts livre chaque semaine des produits alimentaires aux centres de santé.</p> <p>Des rapports financiers mensuels sont fournis au PAM.</p> <p>Les partenaires sont formés aux exigences du PAM en matière d'établissement de rapports.</p>
<p>Produit 4.3 Conseils sur les politiques et appui technique fournis en vue d'améliorer la gestion de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de l'alimentation scolaire</p>	<p>Nombre d'agents publics formés par le PAM dans les domaines de la conception et de l'exécution de programmes nutritionnels et d'autres domaines en rapport avec la nutrition (techniques, stratégies, gestion), par sexe et type de formation</p> <p>Nombre d'activités d'assistance technique organisées, par type</p>	<p>Des fonds sont disponibles.</p> <p>Des fonds publics sont disponibles pour la mise en œuvre et le suivi de l'alimentation scolaire.</p>
<p>Produit 4.4 Dispositifs et cadres réglementaires nationaux mis en place en matière de nutrition, d'alimentation scolaire et de filets de sécurité</p>	<p>Nombre de programmes nationaux élaborés avec l'appui du PAM (nutrition, alimentation scolaire, filets de sécurité)</p> <p>Nombre de politiques nationales concernant les filets de sécurité ayant une dimension nutritionnelle</p> <p>Nombre d'activités d'assistance technique organisées, par type</p>	<p>Le taux élevé de renouvellement du personnel du gouvernement n'a pas d'incidence sur le programme de pays.</p> <p>Le Gouvernement continue d'accorder la priorité au secteur social dans les budgets de l'État.</p>

Liste des sigles utilisés dans le présent document

3A	Assistance alimentaire pour la création d'avoirs
AAF	Assistance alimentaire pour la formation
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
mouvement SUN	mouvement Renforcer la nutrition
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	organisation non gouvernementale
PIB	produit intérieur brut
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
SIFI	Institut des services alimentaires sociaux et industriels
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance